

Alberta

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 780-422-6056

Courriel :

ca.information@ocya.alberta.ca

Colombie-Britannique

Représentant pour l'enfance et la
jeunesse

Sans frais : 1-800-476-3933

Courriel : rcy@rcybc.ca

Manitoba

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 204-988-7440

Courriel : info@manitobaadvocate.ca

Nouveau-Brunswick

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 506-453-2789

Courriel : advocate-defenseur@gnb.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 709-753-3888

Courriel : office@ocya.nl.ca

Nouvelle-Écosse

Bureau du Médiateur
Services pour la jeunesse

Tél. : 902-424-6780

Courriel : ombudsman@novascotia.ca

Nunavut

Représentant pour l'enfance et la
jeunesse

Tél. : 867-975-5090

Courriel : contact@rcynu.ca

Ontario

Bureau du Médiateur
Unité de l'enfance et de la jeunesse

Tél. : 416-325-5669

Courriel : cy-ej@ombudsman.on.ca

Île-du-Prince-Édouard

Commissaire et défenseur des enfants
Tél. : 902-368-5630

Courriel : voiceforchildren@ocyapei.ca

Québec

Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse

Tél. : 514-873-5146

Courriel : information@cdpdj.qc.ca

Saskatchewan

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 306-933-6700

Courriel : contact@saskadvocate.ca

Yukon

Défenseur des enfants et des jeunes
Tél. : 867-456-5575

Courriel : annette.king@ycao.ca

DÉCLARATION AUX MÉDIAS
20 novembre 2022**Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes demande
des progrès en matière de santé et de bien-être à l'occasion de la Journée
nationale de l'enfant**

LE 20 NOVEMBRE 2022 (Saskatoon) – Le 20 novembre est la **Journée nationale de l'enfant**, une célébration de l'engagement mondial envers les droits de l'enfant. Le Canada s'est déclaré lié à ces droits en ratifiant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) en 1991. Près de 200 pays ont adopté la CNUDE, ce qui permet à la communauté internationale de se souvenir chaque année, le 20 novembre, des 54 articles qui garantissent des protections spéciales aux enfants.

La plupart des décisions gouvernementales, qu'elles soient fédérales, provinciales ou territoriales, ont un impact sur les droits des enfants. Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ) travaille constamment à rappeler au Canada qu'il a pris un engagement juridiquement contraignant à mettre en œuvre et à protéger les droits des enfants en vertu de la CNUDE. À l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, et à tous les autres jours, nous devons collectivement demander des comptes au Canada pour qu'il apporte les changements nécessaires.

Dans le cadre du processus de suivi cyclique de la CNUDE, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a publié ses [observations finales pour le Canada](#) en juin 2022. Ce document comprend de nombreuses recommandations pour faire avancer les droits des enfants - dont plusieurs sont considérées comme urgentes. Cette année, les membres du CCDEJ ont plaidé à plusieurs occasions, collectivement et individuellement, en faveur de la mise en œuvre de ces recommandations dans l'intérêt des enfants canadiens.

Compte tenu des pressions actuelles sur les systèmes de santé à travers le pays, ainsi que des préoccupations et des recommandations du Comité des Nations Unies en matière de santé, le CCDEJ a soumis un mémoire au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes. Le mémoire demande instamment au Comité d'appliquer les principes de la CNUDE dans ses délibérations et propose des mesures concrètes pour résoudre les problèmes qui perdurent. « La santé des enfants au Canada ne reflète pas le statut du pays, qui bénéficie de certaines des meilleures conditions économiques, environnementales et sociales dans lesquelles grandir » a déclaré la D^{re} Lisa Broda, présidente du CCDEJ et Défenseur des enfants et des jeunes de la Saskatchewan. « Selon l'UNICEF, le Canada se classe lamentablement au 30^e rang sur 38 pays riches en ce qui concerne le bien-être général des jeunes, se plaçant au 30^e rang pour la santé physique et au 31^e rang pour la santé mentale. C'est inacceptable. »

Au nom du CCDEJ, la D^{re} Broda a également participé à une table ronde organisée par le bureau de la sénatrice Rosemary Moodie qui portait sur la

recommandation de longue date du Comité des Nations Unies demandant au Canada d'établir une stratégie nationale pour les enfants. Les droits des enfants sont liés et influencés par presque toutes les décisions prises à tous les niveaux de gouvernement. Pourtant, il n'existe pas de stratégie globale permettant d'examiner, d'évaluer et de surveiller de façon constante les questions touchant tous les enfants et les jeunes au Canada. Il n'y a pas non plus de mécanisme en place pour déterminer la meilleure façon d'aborder ces questions ou savoir si les mesures prises pour les résoudre fonctionnent. « C'est pour ces raisons qu'une stratégie nationale pour les enfants est nécessaire. Nous ne pouvons pas continuer à nous contenter, en tant que pays du premier monde, de penser que les efforts déployés pour placer les enfants au centre des préoccupations ont été suffisants », a déclaré la D^{re} Broda.

À l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, le 20 novembre et tous les autres jours, exprimez-vous pour que les droits de l'enfant auxquels le Canada s'est engagé en 1991 soient respectés et maintenus.

-30-

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes est une association de défenseurs, de représentants et d'ombudsmans des enfants de partout au Canada. Ses membres, qui sont indépendants du pouvoir législatif dans leur territoire de compétence respectif, sont mandatés par la loi pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux des enfants en réglant les plaintes, en formulant des conseils au gouvernement, en faisant entendre la voix des enfants et des jeunes et en sensibilisant le public.

Demandes de renseignements des médias :

Karen Topolinski

Relations avec les médias

ktopolinski@saskadvocate.ca